

« Harcèlement et stigmatisation : politiques et paroles publiques aggravent la précarité des habitants des bidonvilles »

Synthèse du rapport 2012-2013

Ce nouveau rapport du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope apporte une analyse des politiques publiques, dans une perspective historique, concernant les personnes en situation de grande précarité vivant en France en bidonville et squat. Les discours politique et médiatique dominant enferment ces personnes dans une identité « rom » assignée et stigmatisée.

Ce rapport s'attache, à travers des préconisations simples, à rendre possible un autre regard sur ces personnes permettant de construire avec chacune d'entre elles une solution adaptée à leur choix et à leurs besoins.

Malgré le changement de gouvernement depuis bientôt deux ans et en contradiction avec les prises de position de ses membres alors qu'ils étaient dans l'opposition, force est de constater avec consternation que la situation des personnes vivant en bidonvilles ne cesse de s'aggraver.

1. Positionnement du CNDH Romeurope

Il ne saurait y avoir en République française de place pour des propos, des actions, des politiques ciblant spécifiquement une population appréhendée globalement et assignée à une identité, Rom ou autre. Par contre, il est fondamental que la République s'attache à combattre les discriminations issues d'un tel positionnement et en reconnaître les victimes.

Il est primordial pour le CNDH Romeurope de faire référence aux « bidonvilles » lorsque l'on parle des lieux de vie de ces populations précaires et non aux « campements », terme privilégié par les pouvoirs publics. La référence aux bidonvilles est nécessaire pour permettre une prise de conscience face à la situation actuelle et pour rappeler les obligations qui incombent à l'État et aux collectivités locales vis-à-vis de leurs habitants.

2. Evacuation des bidonvilles et éloignement du territoire : l'échec d'une politique sécuritaire

Loin des promesses de la campagne présidentielle, les évacuations de bidonvilles sans propositions alternatives se poursuivent à un rythme toujours plus soutenu, précarisant davantage les familles contraintes à l'errance et les mettant en danger. Le nombre d'étrangers éloignés du territoire continue d'être l'étalon à l'aune duquel le ministère de l'Intérieur évalue l'efficacité de sa politique. Les Roumains et Bulgares, citoyens européens, constituent les nationalités les plus expulsées du territoire et sont la cible de pratiques abusives lors de distribution de mesures d'éloignements (OQTF).

3. Une stigmatisation d'État

La politique qui prime demeure celle d'une approche sécuritaire mais totalement inefficace. Quel est donc le véritable objectif de cette politique publique ? Faire de ces personnes des boucs émissaires, source de tous les maux de notre société. Ils sont instrumentalisés comme cache-misère idéal en période de crise économique. Que ce soit dans le discours politique dominant ou dans certains médias, on constate une parole qui se libère entraînant d'une part une légitimation du traitement différent d'une partie de la population qui fonde la discrimination et d'autre part des violences verbales et physiques à son encontre.

4. Préconisations du CNDH Romeurope

Elles ne sont pas spécifiques à une population. Elles s'inscrivent au contraire dans l'**application** à tous du même principe, celui du **DROIT COMMUN**. L'accompagnement dont ces personnes doivent bénéficier est celui de toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

Les préalables à l'action :

- Toute action publique doit se fonder sur le principe de l'égalité des droits,
- Toute action d'accompagnement est fondée sur la situation individuelle et familiale des personnes,
- Toute solution doit se construire avec les personnes concernées,
- La construction de solutions nécessite un temps dédié indispensable à l'intervention et à la mobilisation des acteurs engagés,
- Le dialogue avec l'ensemble des acteurs doit être privilégié, y compris avec les associations de soutien.
- Il est important de conduire une politique globale et cohérente au niveau national qui favorise la solidarité entre les collectivités.

Mesures prioritaires préconisées par le CNDH Romeurope :

- Le changement des discours et des pratiques de la plupart des responsables politiques et de certains medias et un réel engagement dans la lutte contre les discriminations,
- L'arrêt des distributions collectives d'OQTF sans examen préalable individuel des situations,
- L'arrêt de toute évacuation sans proposition d'hébergement ou de logement adaptée à chaque situation individuelle,
- Rendre effective la fin des mesures transitoires sur l'ensemble du territoire, notamment concernant le plein accès aux services de Pôle Emploi,
- L'accès effectif à la scolarisation pour les enfants vivant en bidonvilles et squat en mobilisant tous les dispositifs de l'Éducation nationale nécessaires,
- Une prise en charge systématique des mineurs en dangers par les services de la protection de l'enfance dans le cadre des dispositifs de droit commun existants,
- La domiciliation par les Centres communaux d'action sociale (CCAS) sur l'ensemble du territoire.
- L'accès à une protection sociale pour tous.